

Déclaration d'un décès

Chaque travailleur du secteur non-marchand fédéral est automatiquement affilié au plan de pension complémentaire du secteur. Le plan de pension travaille avec un compte d'épargne-pension sur lequel des cotisations sont versées.

Le OFP Fonds de pension du secteur non-marchand fédéral créé pour gérer ces comptes, est géré de manière paritaire par des représentants des employeurs et des travailleurs et est supervisé par le gouvernement fédéral et la FSMA (Autorité des services et marchés financiers).

Que se passe-t-il avec le compte d'épargne-pension en cas de décès ?

En cas de décès, le Fonds de pension verse le capital de pension constitué, y compris le rendement financier, au(x) (à la) bénéficiaire(s) dans l'ordre suivant:

- (1) le/la conjoint(e) (s'il n'y a pas de séparation de fait ou judiciaire) ou le partenaire légalement cohabitant
- (2) les enfants
- (3) la (les) personne(s) désignée(s) par l'affilié(e)
- (4) les parents

En l'absence des bénéficiaires susmentionnés, aucun paiement ne sera effectué. Le capital restera alors dans le Fonds de pension, au profit des autres affiliés.

Bien que le Fonds de pension prélève déjà l'impôt sur le capital, le bénéficiaire doit tout de même mentionner le versement dans sa déclaration d'impôts des personnes physiques. À cette fin, le Fonds de pension envoie au(x) bénéficiaire(s) une fiche fiscale au cours de l'année suivant celle du versement qui leur permettra d'effectuer une déclaration correcte.

Que faire en cas de décès de l'affilié?

- Si l'affilié décédé résidait en Belgique, le décès est automatiquement signalé au Fonds de pension. **Le Fonds de pension du secteur fédéral non marchand** envoie les documents nécessaires au paiement.
- **Pour un affilié décédé qui résidait hors de Belgique:** signalez le décès à l'aide du formulaire ci-dessous et joignez les pièces justificatives requises. Après réception, **le Fonds de pension du secteur fédéral non marchand** enverra les documents nécessaires au paiement.

Renvoyez le formulaire complété et les pièces justificatives au:

Centre administratif du Fonds de Pension
Boîte postale 20030 - 1101 Scanning

À compléter par la personne de contact (en majuscules S.V.P.)

Données de l'affilié(e) décédé(e):

Prénom et nom: _____

Numéro de registre national: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (repris à la carte d'identité)

Date de naissance: _ _ / _ _ / _ _ _ _ (jour/mois/année)

Date de décès: _ _ / _ _ / _ _ _ _ (jour/mois/année)

Données de la personne de contact:

Prénom en nom: _____

Adresse: _____

Numéro de téléphone: _____

Adresse électronique: _____

À ajouter à votre déclaration:

- ✓ copie de l'acte de décès

Signature: _____

Date: _ _ / _ _ / _ _ _ _

Renvoyez le formulaire complété et les pièces justificatives au:

Centre administratif du Fonds de Pension

Boîte postale 20030 - 1101 Scanning